

**InnovÉE « Innovation  
en énergie électrique »  
États financiers  
au 31 mars 2018**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Flux de trésorerie	6
Situation financière	7
Notes complémentaires	8 - 14
Annexe	15



## Rapport de l'auditeur indépendant

---

**Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**  
Bureau 100  
296, rue De Martigny Ouest  
Saint-Jérôme (Québec) J7Y 4C9

T 450 438-4249

Aux membres de  
InnovÉE « Innovation en énergie électrique »

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme InnovÉE « Innovation en énergie électrique », qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### **Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Opinion**

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme InnovÉE « Innovation en énergie électrique » au 31 mars 2018 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Saint-Jérôme  
Le 19 juin 2018

---

<sup>1</sup> CPA auditrice, CA permis de comptabilité publique n° A112341

## InnovÉÉ « Innovation en énergie électrique » Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

			2018	2017
	Fonds d'administration	Fonds de recherche initiée	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>				
Apports - Ministère de l'Économie, Science et Innovation (notes 6 et 7)	317 189	1 610 233	1 927 422	849 436
Cotisations des membres	64 600		64 600	75 750
Formations et conférences				1 000
Honoraires de gestion - privés	108 503		108 503	51 753
Honoraires de gestion - publics	52 089		52 089	17 182
Revenus cofinancement	12 698		12 698	
Autres produits	33 620		33 620	13 097
	<b>588 699</b>	<b>1 610 233</b>	<b>2 198 932</b>	1 008 218
<b>Coût des projets (annexe)</b>		<b>1 610 233</b>	<b>1 610 233</b>	591 402
<b>Charges d'administration</b>				
Salaires et charges sociales	368 635		368 635	305 122
Assurances	2 198		2 198	1 946
Charges locatives	5 000		5 000	5 000
Formation	116		116	
Fournitures de bureau et papeterie	6 651		6 651	916
Frais d'organisation d'activités et de colloques	1 210		1 210	
Frais de comités	2 169		2 169	3 793
Frais de participation à des activités et conférences	6 147		6 147	10 035
Frais de représentation	1 619		1 619	1 162
Frais de voyages et de déplacement	10 741		10 741	7 111
Frais informatiques	1 558		1 558	
Honoraires professionnels	35 060		35 060	19 099
Honoraires professionnels - honoraires de coordination et direction	3 000		3 000	3 050
Intérêts et frais bancaires	1 450		1 450	1 573
Publicité	8 256		8 256	4 005
Taxes et permis	1 526		1 526	534
Télécommunications	4 437		4 437	4 073
Amortissement - immobilisations corporelles	1 824		1 824	1 201
	<b>461 597</b>		<b>461 597</b>	368 620
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	<b>127 102</b>	<b>-</b>	<b>127 102</b>	48 196

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

**InnovÉE « Innovation en énergie électrique »**  
**Évolution de l'actif net**  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	2018		2017
	Fonds d'administration	Total des fonds	Total des fonds
	Non affecté (négatif)	Investi en immobilisations	
	\$	\$	\$
Solde au début	(652)	3 412	(45 436)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	128 926	(1 824)	48 196
Investissement en immobilisations corporelles	(5 334)	5 334	
Solde à la fin	<b>122 940</b>	<b>6 922</b>	<b>2 760</b>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

# InnovÉÉ « Innovation en énergie électrique »

## Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits par rapport aux charges	127 102	48 196
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>1 824</u>	<u>1 201</u>
	<u>128 926</u>	<u>49 397</u>
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
Comptes clients et autres créances	(601)	(1 109)
Frais payés d'avance	(14 310)	(396)
Apport à recevoir - fonds d'administration	(44 000)	
Apport à recevoir - fonds de recherche initiée	(2 036 922)	(525 692)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	27 784	3 948
Honoraires de gestion et cotisations reportés		(2 250)
Apport reporté - fonds d'administration	32 811	91 966
Apport reporté - fonds de recherche initiée	<u>1 298 563</u>	<u>3 633 323</u>
	<u>(736 675)</u>	<u>3 199 790</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(607 749)</u>	3 249 187
<b>ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés à l'activité d'investissement	<u>(5 334)</u>	<u>(1 220)</u>
<b>Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<u>(613 083)</u>	3 247 967
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>4 625 730</u>	<u>1 377 763</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>4 012 647</u></u>	<u><u>4 625 730</u></u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

# InnovÉÉ « Innovation en énergie électrique »

## Situation financière

au 31 mars 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie - fonds d'administration (note 3)	<b>4 012 647</b>	4 625 730
Comptes clients et autres créances - fonds d'administration	<b>59 909</b>	59 308
Frais payés d'avance - fonds d'administration	<b>15 143</b>	833
Apport à recevoir - fonds d'administration	<b>44 000</b>	
Tranche à court terme des apports à recevoir - fonds de recherche initiée	<b>2 570 622</b>	1 220 947
	<b>6 702 321</b>	5 906 818
Long terme		
Apports à recevoir - fonds de recherche initiée	<b>1 397 203</b>	709 956
Immobilisations corporelles - fonds d'administration (note 4)	<b>6 922</b>	3 412
	<b>8 106 446</b>	6 620 186
<b>PASSIF</b>		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement - fonds d'administration (note 5)	<b>84 296</b>	56 512
Apport reporté - fonds d'administration (note 6)	<b>367 516</b>	334 705
Apport reporté - fonds de recherche initiée - portion engagée (note 7)	<b>2 682 941</b>	1 309 532
	<b>3 134 753</b>	1 700 749
Long terme		
Apport reporté - fonds de recherche initiée - portion engagée (note 7)	<b>3 187 074</b>	2 397 307
Apport reporté - fonds de recherche initiée - portion disponible (note 7)	<b>1 654 757</b>	2 519 370
	<b>7 976 584</b>	6 617 426
<b>ACTIF NET</b>		
Non affecté (négatif)	<b>122 940</b>	(652)
Investi en immobilisations	<b>6 922</b>	3 412
	<b>129 862</b>	2 760
	<b>8 106 446</b>	6 620 186

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

# InnovÉÉ « Innovation en énergie électrique »

## Notes complémentaires

au 31 mars 2018

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME**

L'organisme a été constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Les activités de l'organisme ont pour but de soutenir le développement et le financement de projets collaboratifs en lien avec l'industrie électrique, l'électrification des transports et l'intelligence véhiculaire. Au sens des lois provinciale et fédérale, il est un organisme à but non lucratif et est exempté des impôts sur les bénéfices.

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et l'annexe. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Comptabilité par fonds**

Le fonds d'administration présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services, à l'administration et aux opérations courantes de l'organisme.

Le fonds de recherche initiée présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux activités de recherche.

#### **Actifs et passifs financiers**

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).



# InnovÉÉ « Innovation en énergie électrique »

## Notes complémentaires

au 31 mars 2018

---

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

#### **Constatation des produits**

##### *Apports*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports affectés au fonds d'administration sont constatés à titre de produits du fonds d'administration, selon la méthode du report, au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

##### *Cotisations des membres*

Les cotisations des membres sont comptabilisées au moment de l'adhésion officielle des membres, lorsque le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Le passif lié à la fraction des produits provenant des cotisations des membres encaissé mais non encore gagné est comptabilisé à l'état de la situation financière à titre de produits reportés.

##### *Honoraires de gestion*

L'organisme constate ses produits d'honoraires de gestion selon les modalités prévues dans les ententes conclues avec les partenaires de recherche, lorsque la prestation des services est achevée, que les honoraires sont déterminés ou déterminables et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Le passif lié à la fraction des produits provenant des honoraires de gestion encaissé mais non encore gagné est comptabilisé à l'état de la situation financière à titre de produits reportés.

##### *Produits nets de placements*

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Ils sont constatés à l'état des résultats au poste « Autres produits » dans le fonds approprié.

#### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

# InnovÉÉ « Innovation en énergie électrique »

## Notes complémentaires

au 31 mars 2018

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport.

#### Amortissements

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux annuel de 30 %.

#### Réduction de valeur

Lorsque l'organisme constate qu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

#### Coût des projets

Le coût des projets représente les montants versés par l'organisme à des partenaires de recherche qui réaliseront les travaux de recherche approuvés. Ce coût est comptabilisé lorsque les montants déterminés lors de l'acceptation du projet sont versés en fonction de l'atteinte des critères inscrits aux contrats des projets de recherche subventionnés.

### 3 - TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE - FONDS D'ADMINISTRATION

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Encaisse	24 056	52 633
Compte Surintérêt, sans échéance	3 988 591	4 573 097
	<u>4 012 647</u>	<u>4 625 730</u>

### 4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES - FONDS D'ADMINISTRATION

	<u>2018</u>		<u>2017</u>
	Coût	Amortis- sément cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Équipement informatique	<u>10 928</u>	<u>4 006</u>	<u>6 922</u>
			<u>3 412</u>

**InnovÉÉ « Innovation en énergie électrique »**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 mars 2018

**5 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT - FONDS D'ADMINISTRATION**

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	17 702	5 178
Salaires et vacances à payer	47 930	36 315
Taxes de vente à payer	13 164	9 519
Autres	5 500	5 500
	<u>84 296</u>	<u>56 512</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 13 164 \$ au 31 mars 2018 (9 519 \$ au 31 mars 2017).

**6 - APPORT REPORTÉ - FONDS D'ADMINISTRATION**

L'apport reporté représente une subvention servant à couvrir les charges de fonctionnement. Les variations survenues dans le solde de cet apport reporté pour l'exercice sont les suivantes :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Solde au début	334 705	242 739
Montant reçu ou à recevoir	350 000	350 000
Montant constaté à titre de produits	<u>(317 189)</u>	<u>(258 034)</u>
Solde à la fin	<u>367 516</u>	<u>334 705</u>

Selon l'entente de subvention, l'apport doit servir à couvrir 70 % des charges administratives admissibles. Des clauses prévoient le remboursement éventuel de l'aide financière versée qui n'aurait pas été engagée pour couvrir des charges admissibles par l'organisme. Lors du renouvellement de l'entente en 2015, le subventionneur n'a pas rappelé les sommes non utilisées. Cependant, il a tenu compte des sommes non utilisées dans le calcul du nouvel apport octroyé. Au 31 mars 2018, un montant de 367 516 \$, comptabilisé à titre d'apport reporté, représente la portion non utilisée de l'apport qui pourra être utilisée pour couvrir les charges administratives des prochains exercices.

**7 - APPORT REPORTÉ - FONDS DE RECHERCHE INITIÉE**

L'apport reporté représente une subvention servant à couvrir les coûts des projets de recherche initiée qui seront encourus au cours des exercices subséquents.

Les variations survenues dans le solde de cet apport reporté pour l'exercice sont les suivantes :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Solde au début	6 226 209	2 592 886
Montant reçu ou à recevoir	2 908 796	4 224 725
Montant constaté à titre de produits	<u>(1 610 233)</u>	<u>(591 402)</u>
Solde à la fin	<u>7 524 772</u>	<u>6 226 209</u>

# InnovÉÉ « Innovation en énergie électrique »

## Notes complémentaires

au 31 mars 2018

### 7 - APPORT REPORTÉ - FONDS DE RECHERCHE INITIÉE (suite)

Le solde à la fin est divisé entre les éléments suivants :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Portion engagée - court terme (note 10)	2 682 941	1 309 532
Portion engagée - long terme (note 10)	3 187 074	2 397 307
Portion disponible (note 10)	1 654 757	2 519 370
	<u>7 524 772</u>	<u>6 226 209</u>

### 8 - CRÉANCES INTERFONDS

Les créances interfonds sont les suivantes :

- Dans le fonds d'administration : dû au fonds de recherche initiée, sans intérêt ni modalités de remboursement, d'un montant de 3 556 947 \$;
- Dans le fonds de recherche initiée : avances au fonds d'administration, sans intérêt ni modalités d'encaissement, d'un montant de 3 556 947 \$.

### 9 - RISQUES FINANCIERS

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé sont détaillés ci-après.

#### *Risque de crédit*

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes à recevoir et les apports à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

#### *Risque de marché*

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, lequel découle des activités de fonctionnement.

- Risque de taux d'intérêt :

L'encaisse porte intérêt à taux variable et expose donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

#### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

# InnovÉE « Innovation en énergie électrique »

## Notes complémentaires

au 31 mars 2018

### 10 - ENGAGEMENTS

#### Projets de recherche initiée

L'organisme s'est engagé à verser des montants en vertu des projets de recherche qui ont été acceptés par la direction, à la condition que ces projets respectent les critères définis dans les contrats de subvention des projets de recherche. La variation de l'exercice du solde de ces engagements s'établit de la façon suivante :

	\$
Solde au début	3 706 839
Montant engagé au cours de l'exercice	4 073 718
Montant désengagé au cours de l'exercice	(300 309)
Montant constaté à titre de produit	<u>(1 610 233)</u>
Solde à la fin	<u>5 870 015</u>

Le solde au 31 mars 2018 de 5 870 015 \$ est réparti entre les projets suivants :

	\$
Projet # R5-1503	65 154
Projet # R5-1505	22 000
Projet # R6-1501	216 162
Projet # R6-1502	50 435
Projet # R7-1506	39 760
Projet # R8-1502	17 383
Projet # R8-1503	376 316
Projet # R8-1507	232 726
Projet # R9-1601	643 691
Projet # R9-1602	109 211
Projet # R9-1604	73 691
Projet # R9-1606	20 160
Projet # R10-1602	270 710
Projet # R10-1603	12 734
Projet # R10-1604	468 000
Projet # R11-1701	303 450
Projet # R11-1702	519 983
Projet # R11-1704	353 835
Projet # R11-1705	404 777
Projet # R11-1707	204 988
Projet # R11-1708	303 435
Projet # R11-1706	297 125
Projet # R12-1701	102 312
Projet # R12-1702	541 797
Projet # R12-1703	114 609
Projet # R12-1704	105 571
	<u>5 870 015</u>

# InnovÉE « Innovation en énergie électrique »

## Notes complémentaires

au 31 mars 2018

---

### **10 - ENGAGEMENTS (suite)**

L'apport reporté pour le programme de recherche initiée, d'un montant total de 7 524 772 \$ au 31 mars 2018, servira à financer ces engagements. Par conséquent, en date du 31 mars 2018, un montant de 1 654 757 \$ est disponible pour l'approbation de nouveaux projets.

#### **Contrats de location**

L'organisme s'est engagé, d'après des contrats de location d'espaces, à verser une somme minimum de 13 400 \$. Ces contrats échoient aux 1er octobre et 1er novembre 2018 et comportent des options de renouvellement pour des périodes à déterminer.

# InnovÉE « Innovation en énergie électrique »

## Annexe

pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	<u>2018</u>	<u>ANNEXE</u> <u>2017</u>
	\$	\$
<b>COÛT DES PROJETS</b>		
Projet # R1-1308		21 000
Projet # R4-1402		10 660
Projet # R5-1503	<b>65 154</b>	
Projet # R5-1504	<b>32 660</b>	32 660
Projet # R5-1505		198 000
Projet # R6-1501	<b>6 600</b>	111 381
Projet # R6-1502	<b>40 341</b>	40 342
Projet # R7-1503	<b>405 193</b>	
Projet # R7-1506		10 000
Projet # R8-1502	<b>8 467</b>	
Projet # R8-1503		167 359
Projet # R8-1507	<b>103 454</b>	
Projet # R9-1601	<b>275 867</b>	
Projet # R9-1602	<b>72 807</b>	
Projet # R9-1604	<b>73 691</b>	
Projet # R9-1606	<b>20 160</b>	
Projet # R10-1602	<b>139 268</b>	
Projet # R10-1603	<b>12 735</b>	
Projet # R11-1704	<b>353 836</b>	
	<u><b>1 610 233</b></u>	<u>591 402</u>